

Rapport sur l'antisémitisme 2022

en Suisse alémanique,
italienne et rhéto-romane



Stiftung gegen
Rassismus und
Antisemitismus

Fondation contre le racisme et l'antisémitisme
Fondazione contro il razzismo e l'antisemitismo
Foundation against racism and antisemitism



Sommaire

- Avant-propos **3**
- Tableau synoptique **5**
- 1. Analyse générale **6**
- 2. Statistiques **12**
 - 2.1 Incidents recensés en 2022
 - 2.2 Incidents en ligne
 - 2.3 Déclencheurs
- 3. Les incidents les plus graves **20**
- 4. Situation en Suisse italienne **21**
- 5. Synthèse nationale
- 6. La sécurité des communautés juives en Suisse **23**
- 7. Recommandations et champs d'action **24**
- 8. Prévention de l'antisémitisme **25**
- 9. Développements positifs en 2022 **26**
- 10. Conférence de Jérôme Endrass, professeur invité : La problématique des « quelques cinglés » **27**
- 11. Annexes **29**
 - 11.1 Données
 - 11.2 Méthodologie
 - 11.2.1 Comment la FSCI prend connaissance des incidents
 - 11.2.2 Démarche de la recherche sur Internet
 - 11.2.3 Délimitation géographique
 - 11.2.4 Comportement de signalement
 - 11.2.5 Définitions : antisémitisme, antisionisme, critique envers l'État d'Israël
 - 11.2.6 Incidents et catégories
 - 11.3 Résumé



Site Internet

Avant-propos

L'antisémitisme en Suisse n'a toujours pas diminué en 2022 ; il a même de nouveau connu une légère hausse. La cause principale est à chercher non pas du côté de l'extrême gauche, de l'extrême droite ou des milieux islamistes, mais du côté d'une nouvelle subculture. Née de l'opposition aux mesures contre le coronavirus, une subculture explicitement hostile à l'État et à la société s'est développée en Suisse, particulièrement obsédée par les théories du complot de toutes sortes. Avec la guerre menée par la Russie en Ukraine, les théories du complot se sont d'ailleurs amplifiées et leur diffusion s'est accrue.

Cette subculture est extrêmement hétérogène, tant dans son orientation politique que dans sa radicalité. Ce que les membres ont en commun, c'est qu'ils voient derrière toute chose et toute personne une puissance secrète qui veut dominer, asservir ou même anéantir l'humanité. Cette puissance secrète serait une « petite élite » aux multiples visages. Comme ce fut souvent le cas par le passé, le lien avec « les juifs » (ou encore « les Rothschild » ou « les sionistes ») est vite fait. On constate en outre qu'une augmentation générale des théories du complot entraîne aussi une augmentation des théories du complot antisémites.

Tous les membres de cette subculture ne défendent pas une idéologie antisémite, qu'ils soient profondément ancrés ou non dans cette subculture. Les déclarations antisémites ouvertes et très agressives, le plus souvent faites dans des groupes Telegram, proviennent toujours des mêmes personnes. Mais ces propos ne sont pas remis en cause. Il est toutefois difficile de déterminer s'il faut voir là le résultat d'une adhésion tacite à ces déclarations ou plutôt le résultat d'une position de défense excessive de la liberté d'expression. On remarque que cela concerne non seulement les déclarations antisémites, mais également

les propos récurrents contre les musulmans, les personnes noires, les homosexuels et les personnes trans.

Faire revenir les personnes de cette subculture dans la société constituera à l'avenir un défi majeur et difficile. Lorsqu'une personne pense que son propre État est en fait une entreprise, qu'elle est trompée lors des élections et des votes, ou que le gouvernement n'est constitué que de marionnettes, il est difficile de l'atteindre avec des arguments factuels. Et même si le potentiel de violence est certainement plus important dans les milieux d'extrême gauche, d'extrême droite ou islamistes, une attaque contre les autorités, les hommes et femmes politiques ou les institutions juives par un membre extrémiste de cette subculture n'est pas exclue. En effet, la répétition permanente de toutes les théories du complot possibles, notamment dans les groupes Telegram, ainsi que la désignation des coupables présumés laissent certainement des traces.

Sur la base de ces constatations, nous demandons que l'État s'engage en faveur d'un monitoring de l'antisémitisme et du racisme et qu'il examine les moyens juridiques permettant de détecter et de limiter les discours de haine. Il est inadmissible que ces tâches relèvent exclusivement de la responsabilité des ONG et des associations. La politique doit également faire en sorte que les plateformes de médias sociaux empêchent ou du moins limitent la diffusion de tels messages haineux à l'encontre des minorités. Le catalogue de mesures contre l'antisémitisme en général doit être vaste. Il faut également interdire les symboles nazis. Fin 2022, un rapport de l'Office fédéral de la justice a montré qu'il était possible d'interdire les symboles, gestes et drapeaux correspondants. Il appartient maintenant au Parlement d'agir et de promouvoir cette interdiction.

Ralph Lewin, président de la FSCI, et
Pascal Pernet, président de la GRA



Signaler un incident antisémite



Avez-vous vécu ou observé un incident antisémite ?

Avez-vous découvert un message antisémite sur les réseaux sociaux ?

Contactez-nous via

+41 43 305 07 77

incident@swissjews.ch

swissjews.ch/signalerincident

[Signaler un incident](#)

Peuvent être signalés auprès de l'antenne de la FSCI, les incidents antisémites personnellement vécus ou observés en Suisse alémanique, italienne ou rhéto-romane. Ce peut être des agressions physiques et des insultes, des graffitis, des lettres et des messages ou des articles et des commentaires trouvés sur Internet et les médias sociaux. Nous analysons et catégorisons ces incidents et conseillons les personnes concernées.

Même si vous n'avez pas l'assurance qu'il s'agisse d'un incident antisémite, vous pouvez nous contacter. Nous vous aiderons volontiers à le définir.



Tableau synoptique

57

Incidents
(monde
analogique)

dont

1

Voie de fait

9

Graffitis

16

Insultes

29

Propos

1

Posture

1

Affiche

853

Incidents
(en ligne)

dont

57%

Théories du complot

32%

Antisémitisme général

6,5%

Antisémitisme
en lien avec Israël

4,5%

Négation ou
banalisation de
la Shoah



1. Analyse générale

Antisémitisme dans le monde analogique

Par rapport à l'année précédente, on constate une nouvelle augmentation des incidents antisémites enregistrés dans le monde analogique (2022 : 57, 2021 : 53). La tendance à la hausse que l'on observe depuis 2018 se poursuit donc. Pour la première fois depuis 2018, une voie de fait a été signalée à la FSCI. Le nombre d'insultes (16) est resté exactement le même qu'en 2021. En ce qui concerne les propos proférés en public (6), les graffitis (9) et les envois (26), les chiffres n'ont que peu changé. À cela s'ajoutent une posture antisémite et une affiche antisémite.

Par ailleurs, il faut présupposer des cas non recensés, en particulier pour ce qui est des insultes et des propos, car nombreux sont les incidents qui ne sont signalés ni à la FSCI ni à la police. Une carence inévitable lorsque la saisie des incidents se fonde sur des signalements volontaires. Malgré tout, en admettant que le comportement de signalement reste à peu près le même, il est tout de même possible de procéder à des comparaisons au fil du temps.

Antisémitisme en ligne

Au cours de l'année 2022, le nombre d'incidents antisémites dans le monde numérique a de nouveau augmenté : il s'est monté à 853 incidents, ce qui représente une hausse d'environ 6% en un an. Il s'agit toutefois d'une augmentation bien plus faible qu'en 2021. La majorité des incidents observés et signalés proviennent du service de messagerie Telegram (75%), ce qui représente une augmentation massive par rapport à 2021 (61%). Le service de messages brefs Twitter ne représente plus que 17% des incidents. La part de Facebook (5,5%) est restée à peu près la même et celle des colonnes de commentaires des médias en ligne (1,7%) a été très minime.

Telegram représente une part aussi importante des incidents pour deux raisons principales :

Premièrement, il s'agit de l'une des rares grandes plateformes répandues en Suisse sur laquelle pratiquement toutes les déclarations sont possibles sans qu'elles soient effacées par l'exploitant de la plateforme et sans que l'auteur ou l'autrice soit bloqué/-e. Twitter*, Facebook, YouTube, Instagram, etc. ont désormais adopté une attitude beaucoup plus stricte vis-à-vis des discours de haine. Comme de nombreuses personnes se sont senties limitées par ces décisions, elles ont réagi en changeant de plateforme.

* Depuis son rachat par Elon Musk, Twitter est en pleine mutation en ce qui concerne les directives encadrant les contributions autorisées. Jusqu'à présent, le monitoring n'a toutefois pas pu constater de changements majeurs.

Deuxièmement, en Suisse – comme dans d'autres pays – s'est formée une subculture hostile à l'État et à la société, adepte des théories du complot, qui s'appuie principalement sur Telegram pour échanger. Dans ce contexte, de nombreuses théories du complot à contenu antisémite sont partagées (plus d'informations à ce sujet dans la section suivante).

Il n'est souvent pas facile d'attribuer une couleur politique aux auteurs et autrices des commentaires antisémites. Là où une classification est possible, on trouve d'une part les milieux bien connus, à savoir l'extrême droite, l'extrême gauche, les défenseurs radicaux des animaux, les islamistes, mais aussi ce qu'on appelle le « centre de la société ». D'autre part, les incidents sont de plus en plus souvent attribués à la subculture mentionnée précédemment. Mais celle-ci ne peut pas être catégorisée clairement dans le schéma droite-gauche classique.



Théories complotistes

Les théories du complot se sont multipliées ces trois dernières années. De ce fait, les théories du complot antisémites ont également augmenté. Leur part dans les incidents en ligne s'élève à 57% pour 2022 (2021 : 51%). Comme ces dernières années, ces théories du complot, qui circulent presque exclusivement sur Internet, constituent donc de loin la plus importante des quatre catégories de contenu (explication des catégories de contenu au chapitre 11.2.6).

Après que de nombreuses théories du complot (antisémites) déjà en circulation ont été complétées par des éléments se rapportant au coronavirus en 2020 et 2021, la même chose s'est produite avec la guerre en Ukraine en 2022 :

- L'Ukraine est présentée comme le théâtre ultime de la lutte contre l'« État profond »*.
- Les troupes russes libéreraient des enfants capturés en masse par des pédophiles satanistes dans de profonds tunnels.
- Les bombardements russes détruiraient des dizaines de laboratoires biologiques américains, qui auraient notamment produit et propagé le coronavirus.

* L'« État profond » fait référence à la théorie du complot selon laquelle, dans la plupart des États, ce n'est pas le gouvernement officiel qui détient le pouvoir, mais un petit groupe ayant le contrôle de tout. Leurs agissements ne profiteraient généralement pas à la majeure partie de la population.

Ces théories, et bien d'autres encore, sont présentées avec ou sans antisémitisme. Tout dépend de la manière dont l'« élite » responsable est plus précisément décrite. Il peut s'agir de Klaus Schwab, des Illuminati ou des satanistes ou, avec un caractère antisémite, des Rothschild, des sionistes ou des juifs.

La théorie du complot antisémite qui s'est fortement répandue depuis le début de la guerre en Ukraine est la « théorie des Khazars ». Dans les groupes Telegram, les « Khazars » ou la « mafia khazare » sont souvent rendus responsables de « tous les maux ».

Historiquement, les Khazars étaient un peuple turc nomade qui, au VIIe siècle, fonda un empire dans le Caucase du Nord et l'étendit plus tard à l'Ukraine orientale et à la Russie méridionale actuelles. Vers l'an 800, les Khazars se convertirent au judaïsme. On ne sait pas si c'est toute la population ou seulement la classe supérieure qui s'est convertie. Mais les découvertes archéologiques suggèrent qu'au moins une partie de la population pratiquait le judaïsme. La raison de cette conversion n'est pas claire non plus. Le fait que l'empire, coincé entre les empires chrétiens et musulmans, ait voulu se positionner de manière neutre est l'une des raisons possibles. En 970, la Rus' de Kiev, soutenue par l'Empire byzantin, détruisit l'Empire khazar.

La théorie du complot sur les Khazars affirme qu'après leur défaite, les Khazars se sont dispersés en Europe de l'Est, devenant ainsi les ancêtres des juifs ashkénazes. Cette théorie a été développée à l'origine pour délégitimer Israël : en effet, les Juifs ashkénazes représentent une grande partie des juifs israéliens ; si ces derniers ne descendent pas de la population originelle de l'ancien Israël, alors ils n'ont rien à faire dans cette région. Cette argumentation vise par conséquent à priver Israël de son droit à l'existence.

Mais avec le temps, la théorie a été complétée. Les Khazars auraient adoré Baphomet (une sorte de diable) et lui auraient sacrifié de jeunes enfants. C'est pourquoi l'empire aurait été détruit par la Rus' de Kiev. Mais les Khazars auraient emporté leurs « croyances ». Un lien est donc fait entre un rapport avec le diable et les meurtres rituels d'enfants, deux récits antisémites bien connus. En outre, une puis-



sante famille khazare aurait émigré en Europe centrale, où elle se serait ensuite appelée « Rothschild ». Le but de ces explications est d'une part que, comme pour les « sionistes », on puisse faire la distinction entre « les bons et les vrais juifs » et « les méchants et les faux juifs ». D'autre part, les termes « Khazars » ou « mafia khazare » sont utilisés comme mots de code pour les juifs. On peut ainsi rejeter l'accusation d'antisémitisme, puisqu'on ne parle pas des « vrais juifs », mais des mauvais adorateurs du diable qui se font passer pour des juifs.

Plusieurs raisons expliquent le succès actuel de la théorie du complot sur les Khazars :

- Les « pouvoirs maléfiques » censés être à l'origine de tout ce qui ne va pas ces dernières années sont depuis longtemps accusés de satanisme et de pédophilie.
- Une partie de l'Empire khazar se trouvait à la périphérie du territoire actuel de l'est de l'Ukraine.
- Ce sont les Russes qui agissent contre ce prétendu « empire du mal », ce qui coïncide avec la destruction du vrai Empire khazar par la Rus' de Kiev.

L'antisémitisme dans une nouvelle subculture adepte du complot et hostile à l'État

L'émergence d'une nouvelle subculture

Avec le début de la pandémie de coronavirus en 2020, un milieu actif d'opposants aux mesures s'est développé en Suisse, comme dans d'autres pays. Ceux-ci ont été réunis sous l'étiquette « rebelles du corona » dans les rapports sur l'antisémitisme de 2020 et 2021. Mais très tôt, il a aussi été question d'autre chose que des mesures contre le coronavirus dans ces groupes. Différentes théories du complot

y ont trouvé plus ou moins d'adeptes. Outre les théories du complot sur le coronavirus, les sujets suivants ont circulé :

- les « chemtrails »*
- le « Great Reset »**
- la lutte contre l'« État profond »
- l'affirmation que la Suisse est une entreprise
- les ondes 5G qui peuvent tuer des gens sur simple pression d'un bouton
- l'affirmation selon laquelle Donald Trump a remporté les élections de 2020
- le nombre prétendument élevé de pédophiles et de satanistes dans les hautes fonctions.

* Les traînées de condensation des avions seraient en fait différents produits chimiques pulvérisés par les avions pour empoisonner la population et manipuler la météo. Le terme est une contraction des mots « chemicals » et « contrails » (traînées de condensation). Cette théorie n'est pas antisémite en soi, mais elle peut l'être si, par exemple, les avions qui pulvérisent les supposés produits chimiques ont des étoiles de David sur leurs ailes.

** Le Forum économique mondial (WEF) appelle « The Great Reset » (la grande réinitialisation) une initiative visant à rendre l'économie mondiale plus durable et plus juste après la pandémie de coronavirus. La théorie du complot veut que Klaus Schwab contrôle pratiquement tous les gouvernements et souhaite instaurer, sous le mot d'ordre « Great Reset », un nouvel ordre mondial écocommuniste qu'il aurait conçu. Dans ce monde-là, la viande, les voitures, les voyages en avion et la propriété seraient réservés à une petite élite. Cette théorie n'est pas non plus fondamentalement antisémite. Mais il y a toujours des tentatives de présenter Klaus Schwab comme un membre de la famille juive Rothschild. Le tout retrouve ainsi la composante antisémite de la « conspiration juive mondiale ».



Avec le début de la guerre menée par la Russie en Ukraine le 24 février 2022, des éléments supplémentaires sont venus s'ajouter. Une grande partie des « rebelles du corona » ont repris le contenu de la propagande russe. Ils soutiennent l'idée que l'armée russe combat en Ukraine les nazis, l'« État profond » et la décadence occidentale. Ces personnes ne se sont toutefois pas intéressées à un nouveau sujet parce qu'elles avaient besoin d'un thème de remplacement après la fin des mesures liées au coronavirus. Dans leur imaginaire, ces thèmes tels que le coronavirus, la guerre en Ukraine, etc., et les théories qui s'y rapportent sont tous liés. Pour faire simple, il s'agit d'une grande lutte du mal contre le bien. D'un côté, il y a les satanistes pédophiles qui veulent opprimer le monde et faire diminuer la population. De l'autre, il y a les hommes pieux comme Trump et Poutine qui luttent pour la liberté et la protection des enfants.

Depuis 2020, les gens de ce milieu se sont de plus en plus éloignés de la société et des structures étatiques pour créer leur propre monde parallèle. Nombreux sont ceux qui aimeraient l'étendre davantage : vivre indépendamment de l'État dans des villages autonomes, tenir les enfants à l'écart des écoles publiques afin qu'ils ne puissent pas être « endoctrinés », et ne pas payer d'impôts, de taxes pour les médias de service public ou de primes d'assurance-maladie.

Il est difficile d'évaluer dans quelle mesure les adeptes de cette subculture représentent un danger. Cependant, les menaces et les fantasmes de violence ne sont pas rares dans les groupes Telegram. En décembre 2022, des membres d'un groupe qui croyait en grande partie aux mêmes théories du complot ont été arrêtés en Allemagne. Cela montre qu'il y a bien des personnes dans cet environnement qui veulent mener leur « lutte contre le mal » non seulement virtuellement, mais aussi dans la réalité.

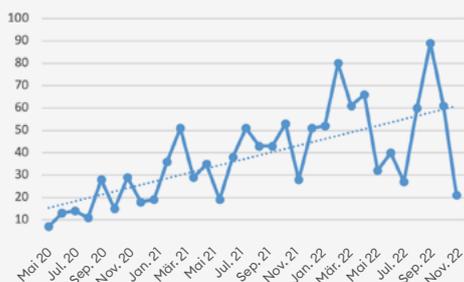
L'antisémitisme dans cette subculture

Les personnes qui évoluent dans ce milieu n'ont pas toutes des préjugés ou des idées clairement antisémites. On constate toutefois que, contrairement à ce qui était le cas les deux années précédentes, il n'y a pratiquement plus d'opposition aux posts antisémites, même lorsqu'il s'agit d'un antisémitisme flagrant. Ainsi, des affirmations telles que « Les vaccins ont été inventés par les juifs » et « La RFA est une république juive de juifs pour les juifs » ou des vidéos intitulées « Ici, le pouvoir juif est démasqué » ne sont pas remises en question. Il peut y avoir plusieurs explications à cela. D'une part, il se pourrait que l'antisémitisme soit désormais toléré dans ce milieu. D'autre part, cela peut venir du fait que, chez ces personnes, le concept de liberté d'expression est extrêmement large. Par conséquent, celui-ci inclut également les discours de haine.

Les incidents antisémites dans les groupes Telegram observés, qui appartiennent tous à cette nouvelle subculture, n'ont cessé d'augmenter au cours des trois dernières années, comme le montre clairement la courbe de tendance du diagramme. La proportion d'incidents sur les groupes Telegram dans le nombre total d'incidents en ligne a également considérablement augmenté. Alors que ce chiffre était de 61% en 2021, il a atteint 75% en 2022. Le nombre absolu d'incidents sur Telegram a également augmenté de manière constante et massive, passant de 135 en 2020 à 445 en 2021, puis à 640 en 2022.



Nombre des incidents dus aux groupes Telegram en 2020 – 2022

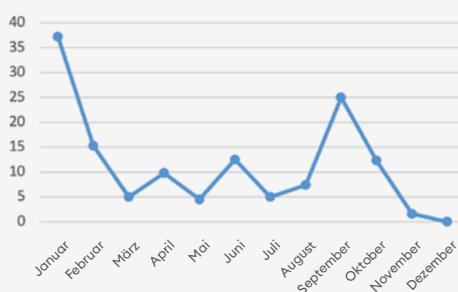


Les comportements ou récits antisémites font partie de cette subculture. Néanmoins, ils s'adaptent toujours aux événements et influences du moment. Cela se voit dans les incidents qui ont un lien direct avec un sujet particulier, comme le « coronavirus » ou la « guerre en Ukraine ». Ainsi, au début de l'année 2022, près de 40% des incidents antisémites dans les groupes Telegram avaient encore un lien direct avec le coronavirus. Mais ce chiffre a rapidement diminué et a fluctué entre 5 et 10% pendant les mois d'été. Cela s'explique par le fait que les mesures liées au coronavirus ont été levées pendant cette période et que la guerre en Ukraine a dominé les médias au printemps. En septembre et octobre, ce chiffre a à nouveau augmenté, car le thème du coronavirus est revenu à l'ordre du jour avec l'hiver. Les médias ainsi que les hommes et femmes politiques ont alors à nouveau parlé d'éventuelles mesures. Il n'y a toutefois pas eu de vague de coronavirus majeure ni de nouvelle introduction de mesures, ce qui explique l'absence quasi totale d'incidents directement liés au coronavirus en novembre et décembre.

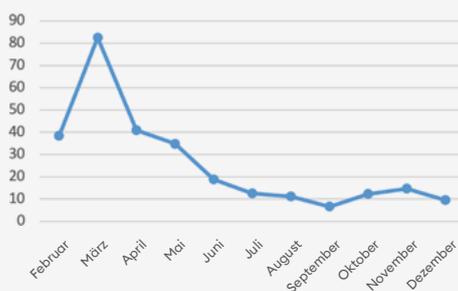
En février et en mars notamment, la part des incidents en lien direct avec la guerre en Ukraine a été extrêmement élevée*. Celle-ci a diminué continuellement avant de stagner à plus ou moins 10% à partir de juillet. Cela s'explique par le fait que l'intérêt général et médiatique pour la guerre a également diminué au fil du temps.

* En février, cette part a été d'un peu moins de 40% seulement, mais si l'on regarde à partir du début de la guerre le 24 février 2022, le chiffre passe à plus de 60%.

Part des incidents en lien direct avec le coronavirus dans les incidents dus aux groupes Telegram en 2022 (en pourcentage)



Part des incidents en lien direct avec la guerre en Ukraine dans les incidents dus aux groupes Telegram en 2022 (en pourcentage)



Comparaisons avec la Shoah

En 2021, les comparaisons inappropriées des mesures contre le coronavirus avec le régime national-socialiste ainsi qu'avec la persécution et l'assassinat de la population juive pendant la Shoah étaient encore très fréquentes. Plus de 150 cas de ce type avaient été recensés dans les chats Telegram, auxquels s'ajoutaient diverses comparaisons faites durant



des manifestations. Le point culminant a été atteint en novembre 2021 lors du deuxième référendum contre la loi COVID-19, car la campagne de votation portait principalement sur le certificat COVID. Le certificat a été le principal déclencheur des différentes comparaisons. Après le vote et avec la fin de l'obligation de présenter un certificat peu de temps après, le nombre de comparaisons a chuté rapidement. Ainsi, pour 2022, seules 24 comparaisons de ce type ont été constatées dans les chats Telegram observés. Il est peu probable que les personnes qui postaient de telles comparaisons par le passé aient cessé de le faire parce qu'elles ont compris qu'elles étaient fausses et inappropriées. C'est plutôt qu'avec la suppression du certificat et la fin des discussions sur la vaccination, ce qui avait déclenché ces comparaisons a disparu.

Négation et banalisation de la Shoah

Dans cette catégorie de contenu, 46 incidents ont été relevés au cours de l'année sous revue. Des quatre catégories, elle reste donc la plus petite. Néanmoins, le nombre d'incidents a de nouveau augmenté (2022 : 46, 2021 : 38). Il y a eu des déclarations très claires qui niaient directement la Shoah. Par exemple, le fait que six millions de juives et juifs aient été assassinés ou que des camps d'extermination avec des chambres à gaz aient existé a été contesté. La célèbre négationniste allemande Ursula Haverbeck a été citée particulièrement souvent. Il y a aussi eu des cas où des termes tels que « prétendument » ou « soi-disant » ont été utilisés pour dissimuler le négationnisme. La banalisation de la Shoah comprend d'une part des commentaires et des posts contenant des plaisanteries de mauvais goût ou des déclarations selon lesquelles les camps de concentration « n'ont pas été si terribles que ça ». D'autre part, on lit régulièrement des phrases

telles que « Hitler n'a malheureusement pas pu terminer son travail ». Parmi les 46 incidents de cette catégorie de contenu, on en compte 30 qui nient la Shoah et 16 qui la banalisent.

De telles déclarations se retrouvent dans les milieux les plus divers. Dans les cercles d'extrême droite, le génocide perpétré contre les juifs et les juives est à la fois nié et glorifié. Un grand nombre des posts négationnistes ou banalisants proviennent des groupes Telegram observés. Les contenus et l'origine des posts (la Shoah présentée comme « le plus gros mensonge de l'histoire des Allemands », des vidéos avec la célèbre négationniste Ursula Haverbeck) suggèrent toutefois un lien avec l'extrême droite de la part des auteurs ou autrices.

Antisémitisme en lien avec Israël

Avec 58 incidents (en ligne et dans le monde analogique), l'antisémitisme lié à l'État d'Israël a été moins important que l'année précédente (74). Ce recul est probablement dû, d'une part, au fait que la guerre en Ukraine a laissé peu de place dans les médias au conflit du Proche-Orient. D'autre part, il n'y a pas eu d'escalade majeure dans le conflit du Proche-Orient en 2022, or l'expérience montre que cela génère plus d'incidents.

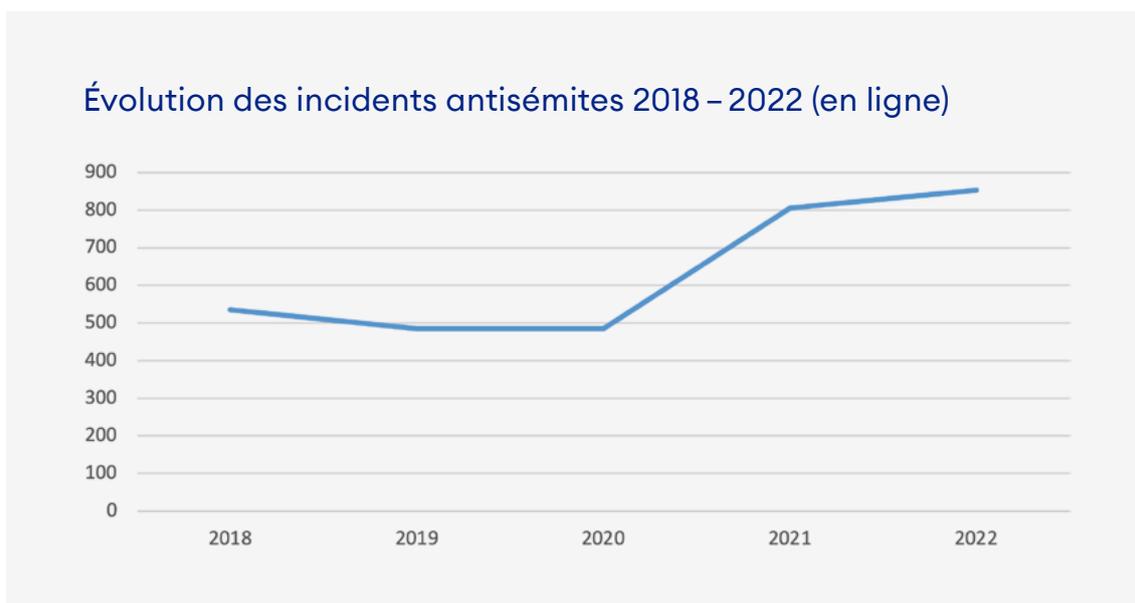
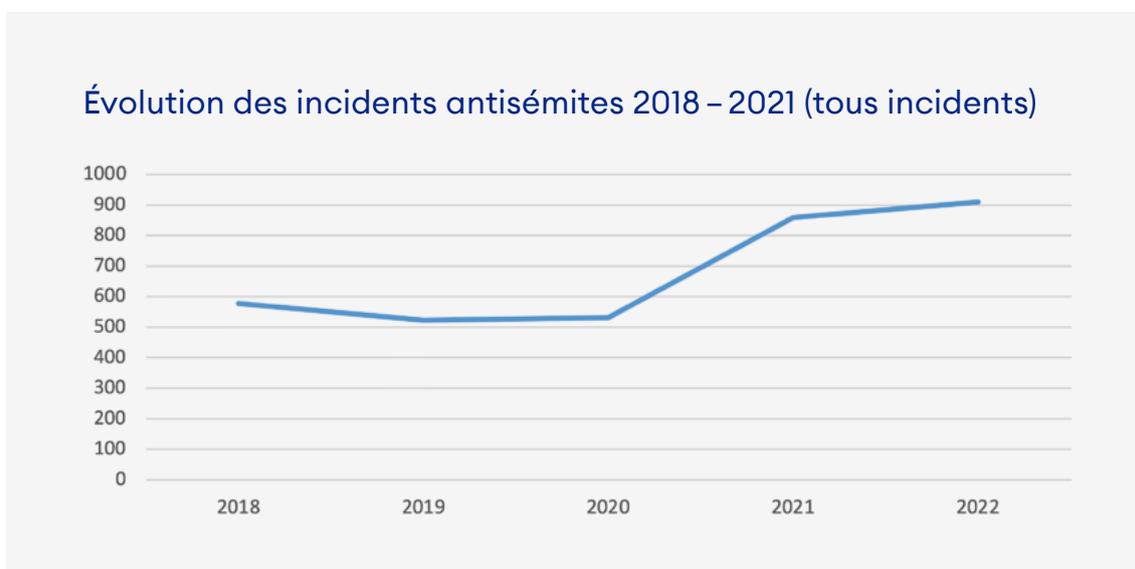
L'antisémitisme lié à Israël prend des formes très diverses et présente de multiples facettes. Les auteurs et autrices de ces commentaires et posts sont issus des milieux les plus divers, avec une prédominance des milieux islamistes et d'extrême gauche. Mais certains d'entre eux semblent également provenir de ce que l'on pourrait appeler le « centre de la société ».



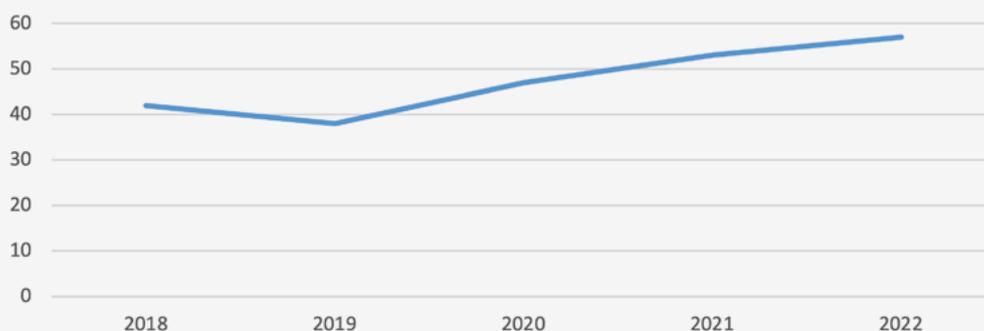
2. Statistiques

2.1 Incidents de l'année 2022 en Suisse alémanique, italienne et rhéto-romane

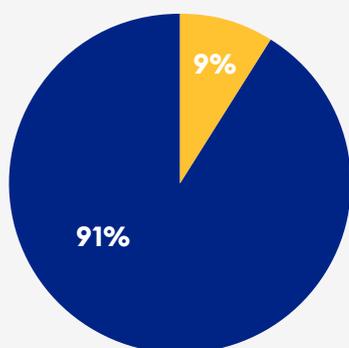
Évolution chronologique des incidents antisémites



Évolution des incidents antisémites 2018 – 2022 (monde analogique)



Répartition des incidents

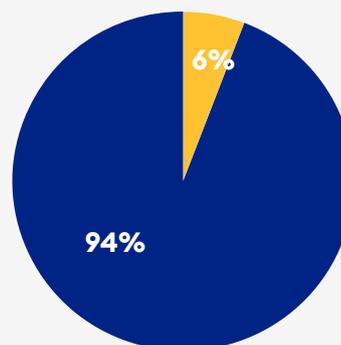


Répartition selon les incidents signalés et observés (tous incidents)

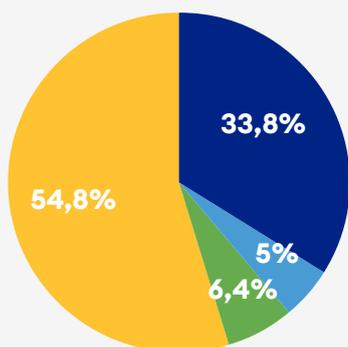
- Incidents signalés **9%**
- Incidents observés **91%**

Répartition des incidents entre le monde analogique et le monde numérique

- Incidents monde analogique **6%**
- Incidents en ligne **94%**



Répartition des incidents en fonction du contenu

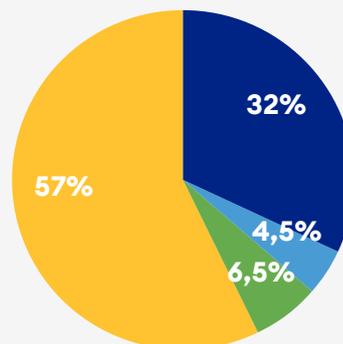


Répartition en fonction du contenu (tous incidents)

- Antisémitisme général **33,8%**
- Négation et banalisation de la Shoah **5%**
- Antisémitisme en lien avec Israël **6,4%**
- Théories complotistes antisémites **54,8%**

Répartition en fonction du contenu (en ligne)

- Antisémitisme général **32%**
- Négation et banalisation de la Shoah **4,5%**
- Antisémitisme en lien avec Israël **6,5%**
- Théories complotistes antisémites **57%**

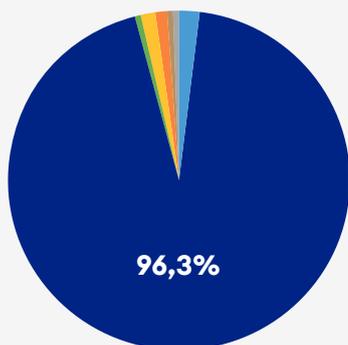


Répartition en fonction du contenu (monde analogique)

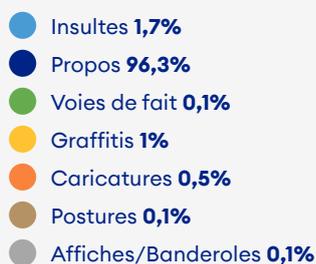
- Antisémitisme général **65%**
- Négation et banalisation de la Shoah **12%**
- Antisémitisme en lien avec Israël **0%**
- Théories complotistes antisémites **23%**



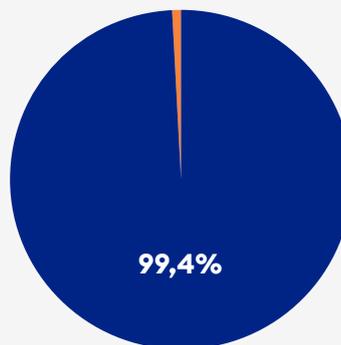
Répartition des incidents en fonction de la forme



Répartition en fonction de la forme (tous incidents)



Répartition en fonction de la forme (en ligne)



Répartition en fonction de la forme (monde analogique)

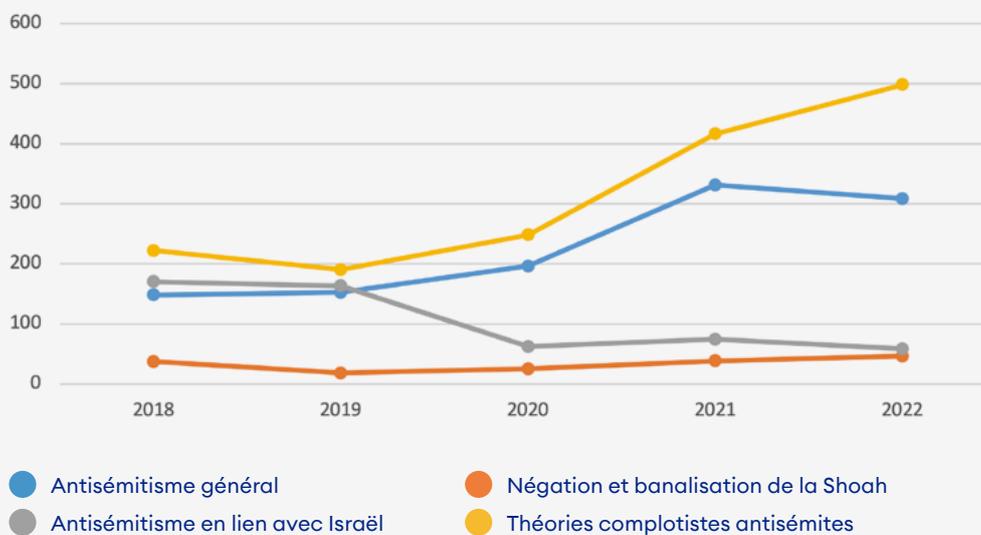


Comparaison mensuelle de tous les incidents survenus au cours des années 2021 et 2022

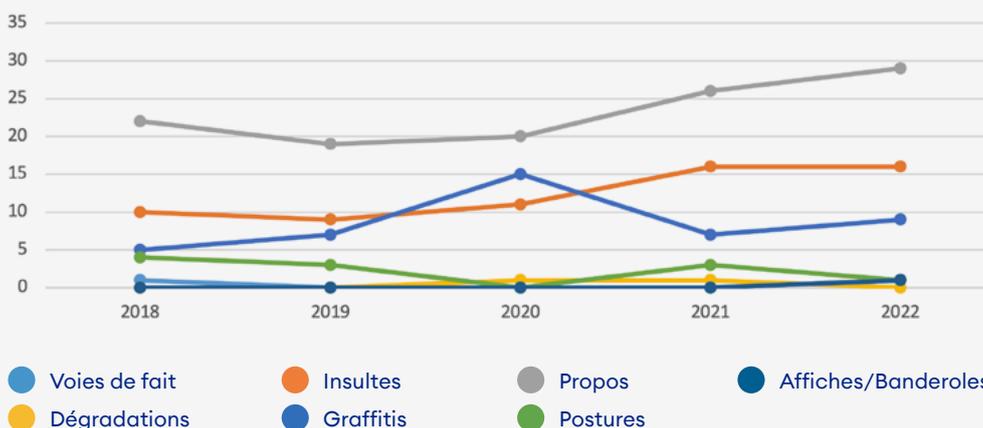
Mois	Ensemble des incidents		dont actes		dont envois		dont en ligne	
	2022	2021	2022	2021	2022	2021	2022	2021
Janvier	73	41	1	2	3	4	69	35
Février	83	75	4	1	4	2	75	72
Mars	104	104	2	0	0	4	102	100
Avril	86	70	3	5	2	1	81	64
Mai	80	103	2	5	2	4	76	94
Juin	62	62	4	5	12	2	46	55
Juillet	50	82	3	1	0	1	47	80
Août	57	74	3	5	1	1	53	68
Septembre	75	62	3	0	0	2	72	60
Octobre	119	59	3	3	0	0	116	56
Novembre	82	77	3	1	1	2	78	74
Décembre	39	46	0	2	1	0	38	44
Total	910	855	31	30	26	23	853	802

Évolution chronologique des incidents depuis 2018

Évolution chronologique en fonction du contenu (tous incidents)



Évolution en fonction de la forme (monde analogique)



2.2 Incidents en ligne

Saisie des incidents en ligne

Le monitoring de l'antisémitisme en ligne comporte quelques difficultés. En raison du nombre élevé de posts, il n'est pas aisé de couvrir toutes les plateformes de médias sociaux et toutes les occurrences en ligne, même si l'on dispose de ressources importantes. Aussi les cas recensés ne servent-ils pas à déterminer le niveau absolu des déclarations antisémites sur la Toile. Toutefois, la FSCI réussit, à l'aide de son monitoring en ligne, à saisir certaines tendances et climats et à en donner une idée dans le rapport sur l'antisémitisme. Les chiffres ainsi collectés aident également à élaborer l'analyse qualitative la plus pertinente possible.

Répartition des incidents en ligne

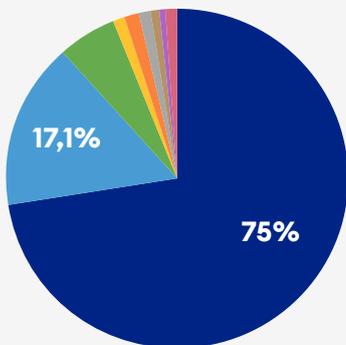
Le tableau suivant montre où ont été enregistrés les incidents en ligne. Il convient de noter qu'en ce qui concerne les médias

(*20 Minuten*, *Blick*, etc.), seuls ont été décomptés les incidents observés dans les colonnes de commentaires des sites Internet des médias en question. Les commentaires aux articles publiés sur les pages Facebook des médias sont décomptés dans la catégorie « Facebook ».

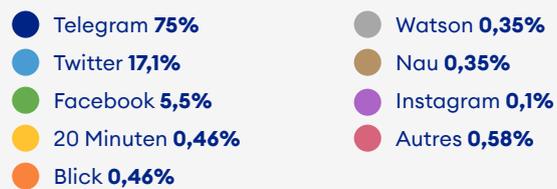
Il apparaît que les déclarations antisémites dans les colonnes de commentaires des médias en ligne ne représentent plus qu'une très faible proportion. En chiffres absolus, leur nombre (15) est également très faible – il se situait entre 25 et 40 incidents les années précédentes. Ce faible chiffre s'explique principalement par l'engagement des responsables des médias en ligne. D'une part, le contrôle des commentaires avant leur publication s'est amélioré, de sorte que les déclarations antisémites sont moins souvent publiées. D'autre part, de nombreux médias en ligne n'affichent même pas les espaces réservés aux commentaires sur les sujets donnant lieu à controverse ou pour lesquels on peut s'attendre à de nombreux discours de haine.



	Telegram	Twitter	Facebook	20 Minuten	Blick	Watson	Nau	Instagram	Autres	Total
Janvier	51	14	1	1	2					69
Février	52	12	6	1		3		1		75
Mars	80	12	9						1	102
Avril	61	6	6	2	1		3		2	81
Mai	66	9	1							76
Juin	32	13							1	46
Juillet	40	6	1							47
Août	27	19	6		1					53
Septembre	60	7	5							72
Octobre	89	19	7						1	116
Novembre	61	13	4							78
Décembre	21	16	1							38
Total 2021	640	146	47	4	4	3	3	1	5	853
Pourcentages	75%	17,1%	5,5%	0,46%	0,46%	0,35%	0,35%	0,1%	0,58%	100,0%



Répartition des incidents en ligne selon les plateformes



2.3 Déclencheurs

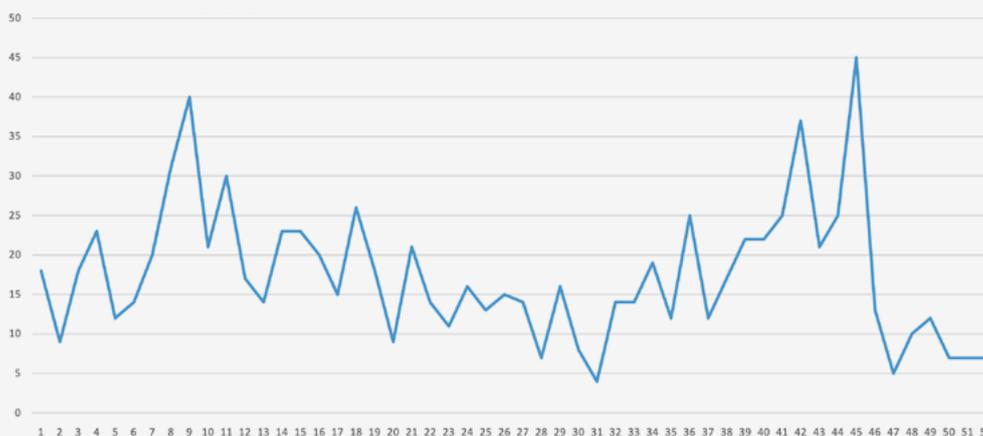
On entend par « déclencheurs » des circonstances ou des événements entraînant, durant une période limitée (généralement quelques jours), une augmentation massive du nombre d'incidents antisémites. Ils peuvent avoir pour origine soit des événements internationaux (par exemple en lien avec le Proche-Orient) ou nationaux (votations locales, procès, etc.), soit encore des faits relatés par les médias.

Par le passé, la plupart des pics du diagramme ci-dessous pouvaient être attribués à des déclencheurs spécifiques. La pandémie de coronavirus, la guerre en Ukraine ainsi que la surveillance des groupes Telegram ont changé la donne. Il y a désormais deux déclencheurs ayant un effet à long terme (« le coronavirus » et « la guerre en Ukraine »), qui, directement

ou indirectement, entraînent constamment des incidents antisémites. Bien qu'il y ait encore d'autres déclencheurs mineurs, comme l'événement anniversaire du Congrès sioniste à Bâle en 2022, ceux-ci ne ressortent pas du diagramme. Autre raison de la disparition des déclencheurs classiques : la diminution du nombre d'incidents dans les colonnes de commentaires des médias en ligne, comme indiqué précédemment. Ces incidents étaient souvent dus à des déclencheurs.

Seul le premier pic autour de la semaine 9 s'explique par un déclencheur : le 24 février, la guerre en Ukraine a éclaté. Tous les autres pics sont des accumulations fortuites d'incidents antisémites.

Nombre de tous les incidents, ventilés selon les semaines du calendrier



3. Les incidents les plus graves

Voies de fait

- En février à Zurich, un homme juif (portant une kippa) se fait jeter un pot de yogourt plein dans le dos par quatre jeunes.

Insultes/propos

- En février, un homme voit une femme juive dans une rue de Zurich, crache par terre, fait le salut hitlérien et crie : « Ihr huere Scheissjude » (putain de juive). Il crache ensuite à nouveau par terre et continue son chemin.
- En mars, dans la salle de pause d'une entreprise, plusieurs membres du personnel se moquent des juifs et font des déclarations antisémites. Ils ne savent pas que l'un des collaborateurs présents est juif.
- Un soir d'avril, après le shabbat, des clients d'un hôtel de Davos, reconnaissables à leurs vêtements comme étant des juifs orthodoxes, se trouvent devant l'entrée de l'hôtel. Un groupe d'environ six jeunes hommes passe, ils crient « Heil Hitler » et « Die Juden gehören in die Gaskammer » (La place des juifs est dans une chambre à gaz).
- En juin, un élève dit à un autre élève juif d'une école du canton de Zurich : « Hitler hätte alle Juden umbringen sollen » (Hitler aurait dû tuer tous les juifs). Des images d'Hitler et de croix gammée sont également souvent postées dans le chat de la classe.
- En septembre, un homme juif est traité de « Spinner » (cinglé) et de « Sau-Jude » (sale juif) dans un tram zurichois.

En ligne

- En janvier, sur Facebook Marketplace, quelqu'un publie une annonce de « Heizjuden » (juifs à brûler) avec une photo de juifs orthodoxes et la mention « Besonders im Winter sehr nützlich » (particulièrement utile en hiver).

Envois

- En juin, le même flyer, retrouvé dans des boîtes aux lettres à Zurich, Bâle, Olten et Berne, est signalé 11 fois à l'antenne de la FSCI. Il qualifie les vaccinations contre le coronavirus de venin de serpent et l'industrie pharmaceutique de « mafia juive ».

Graffitis

- En janvier, devant la maison d'une femme juive dans le canton de Berne, quelqu'un représente une croix gammée de trois mètres sur trois dans la neige.
- En février, un graffiti est dessiné sur un pont de Bâle, avec la phrase « Kein Jude in Schwez » (sic !) voulant dire « Pas de juifs en Suisse », une croix gammée et des runes SS.
- En février à Bâle, sur une affiche concernant la vaccination contre le coronavirus, quelqu'un écrit « Juden-Lügen » (mensonges juifs).
- En juillet, à Bâle sur les bords de la Birsig, des inscriptions sont faites sur plusieurs arbres, notamment une croix gammée et les mots « Juden vergasen » (gazer les juifs).

Affiches/banderoles

- Au parc Belvoir à Zurich, on découvre en avril une affiche qui met en garde contre le « jewish-capitalist New World Order » (nouvel ordre mondial capitaliste juif) et mentionne la « Replacement Theory » (théorie du remplacement).



4. Situation en Suisse italienne

L'antenne de la FSCI reçoit et enregistre aussi les incidents antisémites survenus en Suisse italienne, même si seuls quelques incidents isolés sont signalés. Depuis juillet 2022, il existe une antenne de signalement spécifique à la Suisse italienne, dont le siège est à l'Università della Svizzera Italiana et qui est soutenue par la Goren Monti Ferrari Foundation. Les incidents qui y sont signalés et ceux qui sont observés sont ensuite transmis à la FSCI et pris en compte dans le rapport sur l'antisémitisme.

Un graffiti antisémite a été signalé à l'antenne tessinoise. Grâce à notre propre monitoring, trois incidents ont pu être relevés sur Facebook (catégorie antisémitisme général). Ces chiffres sont trop faibles pour permettre une analyse pertinente de la situation au Tessin.

5. Synthèse nationale

Il existe deux rapports sur l'antisémitisme en Suisse : l'un couvrant la Suisse romande et le second les régions alémanique, italienne et romanche. Cela reflète la structure fédérale de la Suisse et sa nature multiculturelle, ainsi que la structure organisationnelle de sa communauté juive. La présente synthèse résume les tendances les plus importantes et présente des chiffres consolidés pour l'ensemble de la Suisse.

L'analyse nationale, bien qu'elle permette de faire ressortir des similitudes, souligne également les différences qui existent entre les différentes zones linguistiques du pays. Cela découle notamment du fait que la Suisse romande est culturellement influencée par la France, tandis qu'en Suisse alémanique une influence de l'Allemagne est perceptible.

	Suisse alémanique et italienne		Suisse romande		Toute la Suisse	
	2022	2021	2022	2021	2022	2021
Incidents (monde analogique)	57	53	28	22	85	75
Incidents en ligne	853	806	534	143	1387	949
Total de tous les actes enregistrés	910	859	562	165	1472	1024
Théories complotistes antisémites	498	416	114	23	612	439
Antisémitisme en lien avec Israël	58	74	35	31	93	105
Négation/banalisation de la Shoah	46	38	280	78	326	116
Antisémitisme général	308	331	133	33	441	364



Par exemple, une ex-enseignante coronasceptique basée à Genève est bien connue dans la communauté conspirationniste francophone. Ses théories sur le COVID-19 ou la guerre en Ukraine sont diffusées de Genève jusqu'au Québec en passant par Marseille. En revanche, elle reste pratiquement inconnue en Suisse alémanique.

Violence physique, abus verbal et vandalisme

Le nombre d'incidents antisémites réels enregistrés dans l'ensemble de la Suisse a augmenté en 2022. Ils comprennent des violences verbales antisémites, des graffitis et des déclarations publiques. Dans la partie germanophone, il y a eu un cas d'agression physique, dans la région francophone une profanation de synagogue.

L'antisémitisme sur Internet

Le nombre d'incidents antisémites sur les médias sociaux a continué à augmenter dans les régions de langue allemande, italienne et romanche en 2022, mais moins fortement que l'année précédente. Une forte augmentation des incidents en ligne a été enregistrée en Suisse romande.

Cela est principalement dû à l'expansion des sources observées pour le travail de veille en ligne. Depuis le début de l'année 2022, la CICAD a commencé à surveiller les médias alternatifs tels que Telegram, VK, et le site d'hébergement de vidéos Odysee.

Au niveau national, nous avons noté deux déclencheurs cette année : le COVID-19 et la guerre en Ukraine. Ces deux sujets sont une source d'antisémitisme et ont généré de nombreux incidents en ligne tout au long de l'année. Pour la partie francophone, l'élection présidentielle française de 2022 a également donné lieu à des incidents antisémites et complotistes.

Le nombre d'incidents liés à Israël a diminué dans les zones allemande, italienne et romanche et est resté pratiquement le même dans la zone française. Cela s'explique par le fait qu'il n'y a pas eu d'escalade majeure dans le conflit israélo-palestinien en 2022.

Négationnisme

La négation ou la banalisation de la Shoah ont légèrement augmenté dans les régions linguistiques allemande, italienne et romanche au cours de l'année 2022. Un changement notable est que ces déclarations sont souvent faites plus ouvertement et non plus de manière détournée comme par le passé. Une forte augmentation du négationnisme a été enregistrée en Suisse romande. Cependant, ces incidents peuvent être principalement attribués à une seule personne et à ses activités sur Internet et les réseaux sociaux. Cette personne a, pour cette raison, purgé une peine de six mois de prison.

Théories du complot juif

Comme ces deux dernières années, les théories du complot en Suisse en 2022 ont été généralement motivées par la pandémie de COVID-19. Cependant, le début de la guerre en Ukraine en février a marqué un tournant dans les théories du complot, avec les conspirationnistes se concentrant davantage sur ce sujet.

En conséquence, la part des théories du complot liées à des incidents en ligne a progressé dans tout le pays. Aujourd'hui, elle représente la plus grande catégorie d'incidents antisémites dans la partie germanophone. Dans la partie francophone, elle a une part presque équivalente à la catégorie de l'antisémitisme traditionnel.



6. La sécurité des communautés juives en Suisse

Sous ses formes les plus extrêmes, l'antisémitisme se traduit par des agressions physiques contre les personnes et les institutions juives, ce qui expose ces dernières à une menace majeure. Les lieux de rassemblement, les synagogues ou les écoles pourraient devenir la cible d'attaques terroristes. Ce danger émane surtout, semble-t-il, des milieux d'extrême droite ou islamistes – une déduction reposant sur les enseignements tirés de plusieurs attaques terroristes qui se sont produites dans le monde et en Europe. Le Service de renseignement de la Confédération (SRC) confirme cette analyse dans son rapport de situation annuel et considère que les communautés juive et musulmane sont particulièrement menacées.

Depuis plus de dix ans, l'Europe est confrontée à une menace croissante de la violence extrémiste. Les nombreux attentats montrent qu'il ne s'agit pas d'un phénomène passager, mais bien d'un risque permanent et réel pesant sur la sécurité. Plus d'une douzaine de pays européens ont été touchés, ce qui montre que ce type d'actions terroristes ne s'arrête pas aux frontières. Or à plusieurs reprises, ces attaques ont spécifiquement visé des institutions juives. Les attentats contre le Musée juif de Belgique, à Bruxelles, une synagogue à Copenhague, une école juive à Toulouse, un supermarché casher à Paris et une synagogue à Halle sont autant d'exemples d'agressions contre la communauté juive, motivées par l'antisémitisme. Au niveau international, on peut mentionner les attentats contre les synagogues de Pittsburgh et de San Diego aux États-Unis.

Depuis des décennies, la communauté juive de Suisse se voit obligée de renforcer ses mesures de sécurité. À la menace accrue des dernières

années, elle a promptement réagi, et a adapté et durci ses règles de sécurité. Cela concerne la sécurité des bâtiments, mais aussi les agents de sécurité et la formation. Les coûts qui en résultent représentent une lourde charge pour les communautés juives. Comme il est impensable de tergiverser en matière de sécurité des institutions juives, ces mesures de sécurité ne peuvent pas être réduites malgré la charge financière qu'elles représentent. Les communautés juives ont atteint leur seuil de résistance depuis des années et ont donc dû économiser sur d'autres postes budgétaires tels que la formation, les événements ou l'éducation, ce qui touche à l'essence même d'une communauté religieuse : l'exercice de sa religion.

Après des années de débats sur les responsabilités et les compétences dans le domaine de la sécurité, cette situation insatisfaisante a été reconnue par la Confédération en 2017. En novembre 2019, le Conseil fédéral a finalement édicté l'« Ordonnance sur les mesures visant à promouvoir la sécurité des minorités ayant un besoin de protection particulier » (OSMP). L'ordonnance reflète la décision prise par le Conseil fédéral, en juillet 2018, de renforcer la sécurité des minorités menacées et de les aider à supporter les coûts de sécurité. Les mesures définies dans l'ordonnance se fondent sur le concept de protection élaboré par un groupe de travail composé de représentants et représentantes de la Confédération, des cantons et des villes ainsi que des minorités concernées, dont la FSCI. L'ordonnance prévoit que les projets de ces minorités en lien avec la sécurité soient soutenus dans les domaines des aménagements de construction, de la formation, de la sensibilisation et de l'information.

À l'époque, la Confédération ne prévoyait, pour subventionner les mesures mentionnées, qu'un montant de 500 000 francs suisses annuels au maximum. Jusqu'à présent, fedpol a émis trois cycles de requêtes entre 2020 et 2022. Les projets soumis par les communautés et institutions juives comprenaient surtout des mesures



architectoniques susceptibles d'augmenter la sécurité des synagogues, des écoles et des institutions communautaires. Le nombre de requêtes a démontré combien la communauté juive avait un besoin urgent d'être soutenue dans le domaine de la sécurité. Depuis, 27 requêtes ont été acceptées au total, dont 23 provenant de la communauté juive. Cependant, le montant des aides dont les institutions juives avaient besoin pour améliorer leur sécurité dépassait largement les moyens disponibles. Certaines requêtes ont donc dû être rejetées. Il est ainsi clairement apparu qu'il était urgent de débloquer davantage de fonds pour les frais de sécurité courants.

En avril 2022, le Conseil fédéral a finalement décidé d'augmenter les fonds de la Confédération de 500 000 francs à un total de 2,5 millions de francs par an à partir de 2023. Dans ce cadre, la Confédération dispose dorénavant de plus de moyens pour soutenir des concepts de sécurité globaux visant à sécuriser les institutions menacées. C'est la première fois que la Confédération prend en compte les importants frais de sécurité courants des institutions menacées. Selon ses propres calculs, la FSCI estime que les coûts annuels non couverts et donc supportés par la communauté juive pour sa sécurité s'élèvent à 4-5 millions de francs.

Lors de la première phase de requêtes, fedpol a alloué un peu plus de 2 millions de francs pour 20 communautés, écoles ou institutions culturelles juives pour 2023. Ce montant comprend également les nouvelles contributions aux frais courants de sécurité. La ville et le canton de Zurich ainsi que le canton de Berne ont désormais des réglementations qui prévoient que les contributions fédérales soient complétées. Des contributions supplémentaires de près d'un million de francs devraient donc suivre en 2023. Avec la solution de sécurité qu'il a mise en place, le canton de Bâle-Ville fournit déjà depuis 2019 des prestations de protection intégrales. Quant aux cantons d'Argovie et de Vaud et aux villes de Bienne, Lausanne et Winterthour, ils ont accordé des subsides de soutien uniques.

Aujourd'hui, grâce aux contributions de soutien accordées, y compris pour les importants frais de sécurité courants, les communautés et institutions juives bénéficient enfin de l'allègement financier significatif qu'elles espéraient. Malgré cela, tous les cantons hébergeant des institutions juives sont invités à verser des contributions régulières et substantielles aux frais de sécurité courants. L'objectif doit être de soulager financièrement la communauté juive dans le domaine de la sécurité par des mesures efficaces et durables.

7. Recommandations et champs d'action

Publié annuellement, le rapport sur l'antisémitisme de la FSCI et de la GRA donne un solide aperçu de la problématique de l'antisémitisme en Suisse. Les incidents signalés et observés ainsi que leur analyse font apparaître les formes, l'ampleur et les origines de l'antisémitisme. En comparant les rapports sur plusieurs années, on peut également déduire les potentiels, les évolutions et les dynamiques. La FSCI et la GRA elles-mêmes, mais aussi le monde politique, les établissements d'enseignement, les médias et, pour finir, la population, peuvent se faire une idée de la situation globale. Sur cette base, des mesures appropriées peuvent être développées en matière de prévention, d'éducation et de poursuites judiciaires. Cependant, les associations juives et les organisations de la société civile atteignent de plus en plus leurs limites en termes de ressources. C'est pourquoi la FSCI et la GRA demandent un engagement plus important de l'État.



Plus de soutien de la Confédération dans le recensement de l'antisémitisme

La Confédération devrait soutenir davantage les différents instruments d'observation et d'analyse existant au sein de la société civile. Parallèlement, la Confédération devrait renforcer et développer ses propres instruments d'observation et d'analyse.

Davantage de moyens juridiques pour lutter contre l'antisémitisme en ligne

Les autorités judiciaires devraient envisager de se doter de moyens juridiques supplémentaires pour surveiller et poursuivre les personnes qui font circuler des discours de haine et des théories complotistes antisémites sur Internet. Les plateformes de médias sociaux sont elles aussi tenues d'augmenter considérablement leurs efforts pour endiguer ce genre de publications.

Plus de soutien de la Confédération dans le domaine de la prévention

Les projets de prévention de la société civile doivent être soutenus davantage et de manière plus ciblée par la Confédération, et ce afin de priver l'antisémitisme de son terrain suffisamment tôt. Les écoles ont également un rôle important à jouer à cet égard. Enfin, les entreprises et les organisations devraient ré-examiner et actualiser leurs lignes directrices et leurs valeurs pour ce qui est du traitement de la religion, des minorités, de l'antisémitisme et du racisme.

Interdire les symboles nazis en public

La politique est invitée à interdire enfin l'utilisation des symboles nazis en public. Le rapport de l'Office fédéral de la justice de décembre 2022 a montré que c'était possible. Il appartient désormais au Parlement de traiter rapidement les interventions parlementaires en suspens à ce sujet.

Une stratégie nationale de lutte contre l'antisémitisme

Une stratégie nationale contre l'antisémitisme est nécessaire pour pouvoir mettre en œuvre tous ces points de manière judicieuse et ciblée. Une majorité du Parlement la réclame déjà. Des stratégies nationales et des plans d'action contre l'antisémitisme existent déjà dans de nombreux pays européens ou sont en cours d'élaboration.

8. Prévention de l'antisémitisme

En 2022, le projet de la FSCI Likrat a effectué 130 rencontres scolaires, un record. Ceux qu'on appelle les Likratinos et Likratinas ont rendu visite aux classes intéressées et leur ont fourni des informations concernant le judaïsme comme religion, mais aussi concernant leur expérience de vie personnelle, religieuse et culturelle. De nombreux Likratinos et Likratinas nouvellement formés ont également rejoint le projet, de sorte que celui-ci ne manque pas d'ambassadeurs et ambassadrices.



L'école est l'un des lieux les plus fréquemment cités où sont vécues des expériences de racisme et de discrimination. C'est pourquoi la GRA a lancé au printemps l'atelier pédagogique de deux jours « Sparks – Zämä gegen Rassismus » pour les élèves dans le domaine de la prévention de la discrimination. Cinq établissements cantonaux de Suisse alémanique y ont participé. Les jeunes ont appris à aborder les problèmes de racisme et d'antisémitisme de manière réfléchie et ciblée. Soutenus par leurs enseignant-e-s, les élèves ont été chargés de lancer un projet de leur choix dans leur propre école. Les participants et participantes ont ainsi pu transmettre leurs connaissances dans une approche peer-to-peer et lancer des discussions au sein de l'école.

Pour la quatrième fois, le projet d'été Likrat Public a été organisé à l'occasion de l'arrivée de touristes juifs dans les régions de villégiature suisses. L'objectif était à nouveau de susciter davantage de compréhension entre les hôtes et leurs vacanciers et vacancières juifs. Les médiateurs et médiatrices se sont installés à Davos et dans la vallée de Saas, et de brèves visites ont été faites au Blausee, à Crans-Montana, à Grindelwald et à Gstaad. Pour la première fois, les villages valaisans de Nendaz, Verbier et Veysonnaz ont également été couverts. Les médiateurs et médiatrices ont été bien accueillis et ont pu tirer un bilan très positif.

En novembre, l'armée suisse a considéré que le projet de sensibilisation SEDIA mené conjointement avec la FSCI était un succès. Une évaluation a montré que les participant-e-s aux six unités de formation les avaient évaluées positivement. Le projet « Sensibilisation aux questions de Diversité et d'Inclusion dans l'Armée » a été développé par la FSCI et mis en œuvre en collaboration avec l'Aumônerie de l'armée depuis le milieu de l'année 2021. Les séminaires de formation SEDIA ont été élaborés sur la base

des expériences acquises par la FSCI dans les projets de prévention Likrat et effectués par les spécialistes de Likrat. La FSCI, qui a développé ce projet pilote, se voit ainsi confirmée dans son approche de la prévention.

9. Développements positifs en 2022

De plus en plus de partis suisses reconnaissent la définition de l'antisémitisme de l'IHRA. Après le Parti socialiste (PS) qui a ouvert la voie fin 2019, le Parti libéral-radical (PLR) lui a emboîté le pas en septembre 2021 et le Parti Vert libéraux (PVL) en novembre 2021. En janvier 2022, le parti « Le Centre » a également décidé de soutenir la définition. Les associations et organisations juives ont eu un dialogue constructif sur ce sujet avec tous les partis et saluent donc cette démarche.

En avril, le Conseil fédéral a augmenté les moyens destinés à soutenir les minorités menacées dans le domaine de la sécurité, moyens qui passent de 500 000 francs à 2,5 millions de francs par an. Désormais, il est également possible de faire valoir les frais de sécurité courants. Il est très réjouissant que le travail de longue date de la FSCI dans ce domaine ait conduit à cette adaptation nécessaire, qui représente pour les communautés juives un allègement financier dont elles avaient urgemment besoin.



10. Conférence de Jérôme Endrass, professeur invité : La problématique des « quelques cinglés »

Y a-t-il lieu de s'inquiéter quand on voit son fils adolescent passer la nuit à tuer virtuellement des milliers d'adversaires devant son ordinateur dans ce que l'on appelle des jeux de tir à la première personne ? Un massacre virtuel est-il l'expression d'un besoin d'agressivité ? Parfois oui – mais pas la plupart du temps. Alors que la Suisse, par chance, a été épargnée par des attentats contre des écoles jusqu'à présent, plusieurs attentats ont ébranlé des établissements d'enseignement allemands. Jusqu'à la pandémie de coronavirus, tous les deux ans en moyenne, des élèves et des enseignants ont été victimes d'un attentat à l'école (moyenne calculée sur le long terme). Presque tous les jeunes auteurs étaient des « gamers » passionnés. Avant de passer à l'acte, des individus avaient même réussi à virtualiser leur école dans un jeu vidéo, ce qui leur avait permis de jouer minutieusement l'attentat virtuellement. Face à ces quelques fous, il y a toutefois des centaines de millions de « gamers » dans le monde qui savent très bien faire la différence entre la fiction et la réalité.

En psychologie forensique, on retrouve la problématique des « quelques fous » dans différents contextes. Par exemple, la plupart des hommes comprennent que les jupes courtes sont une mode et qu'elles ne sont pas une invitation à l'« affût ». Excepté les quelques fous qui, sexuellement frustrés, voient dans une jupe courte un permis d'abus sexuel.

La pandémie de coronavirus a mis la société à rude épreuve à bien des égards. La

charge économique que cela a représenté, les changements récurrents des mesures contre le coronavirus, l'isolement social et les restrictions de liberté ont été difficiles pour tout le monde. Alors que la grande majorité de la population a réussi à surmonter cette épreuve de manière adaptée, une petite partie de la population s'est sentie dépassée. Et ici aussi, on retrouve nos « quelques fous » : ceux qui ont plongé dans le royaume des théories du complot antisémites. La dangerosité des théories du complot antisémites est directement démontrée par la fréquence avec laquelle les auteurs d'attentat les utilisent pour légitimer leurs actes. Leur potentiel destructeur a également été mis en évidence récemment lorsqu'une action de la police allemande a démantelé un réseau de « Reichsbürger » (citoyens du Reich) violents qui avaient planifié un coup d'État. Les « Reichsbürger » et leur mouvement quelque peu étrange semblent ressembler à première vue à ce que l'on pense être un groupe de quelques fous. L'histoire nous enseigne toutefois qu'il est dangereux de sous-estimer de tels groupes.

Il y a un siècle, lorsque des extrémistes antisémites ont échoué dans leur tentative de renverser le gouvernement en Allemagne à la suite de crises graves, on a vite estimé qu'il s'agissait uniquement d'un petit groupe de fous. L'Allemagne était alors considérée comme le pays européen où l'antisémitisme était le moins répandu. Quelques années plus tard, les quelques fous réussirent cependant à transformer une république parlementaire tolérante en une dictature qui visait une « solution finale à la question juive ».

En règle générale, les quelques fous ne parviennent pas à s'imposer dans les États de droit modernes. Les potentielles escalades peuvent être tuées dans l'œuf grâce à la lutte contre le terrorisme, à la gestion des menaces et à une prévention intelligente de la criminalité. Mais ces services de prévention et de dé-



samorçage ne peuvent fonctionner tout seuls. Nous avons besoin d'une société vigilante et éclairée, qui identifie et communique précocement les dangers et qui intervient pour réduire les risques.

Des rapports comme celui-ci sur l'antisémitisme en Suisse fournissent des éléments essentiels pour la préservation de la sécurité des minorités particulièrement menacées. Le rapport sur l'antisémitisme revêt toutefois une autre importance décisive. Toutes les théories du complot dangereuses ont en commun qu'elles reposent sur des bases antisémites et qu'elles s'en prennent à l'État de droit en place. La montée de l'antisémitisme met en péril la société ouverte, l'ordre démocratique et comporte un risque considérable de voir un petit nombre de fous se multiplier. Une raison suffisante pour regarder de plus près, rester vigilant et s'opposer de manière adaptée aux évolutions extrémistes.

Prof. Dr. Jérôme Endrass est coresponsable du Groupe de travail de psychologie médico-légale à l'Université de Constance. Ses recherches et son travail portent, entre autres, sur la déradicalisation des criminels extrémistes.



11. Annexes

11.1 Données

Forme	VF			Ins.			Prop.			Post.	Dép.	Graf.	A/B		Car.	A	E	L	Total
	A	A	E	L	A	E	L	A	A	A	A	E	L	Total	Total	Total			
Contenu																			
Antisémitisme général	1	9	3	0	5	10	268	1	0	8	0	0	3	24	13	271		308	
Négation/banalisation de la Shoah	0	4	0	0	1	2	39	0	0	0	0	0	0	5	2	39		46	
Antisémitisme en lien avec Israël	0	0	0	0	0	0	57	0	0	0	0	0	1	0	0	58		58	
Théories complotistes antisémites	0	0	0	0	0	11	484	0	0	1	1	0	1	2	11	485		498	
Total	1	13	3	0	6	23	848	1	0	9	1	0	5	31	26	853		910	

Légendes : VF = voies de fait / Ins. = insultes / Prop. = propos / Post. = postures / Dép. = déprédations / Graf. = graffitis / A/B = affiches/banderoles / Car. = caricatures / A = actes / E = envois / L = en ligne



11.2 Méthodologie

11.2.1 Comment la FSCI prend connaissance des incidents

Incidents signalés : La FSCI s'est dotée d'une antenne de signalement de l'antisémitisme. Via un formulaire de contact, par téléphone ou par courriel, des incidents antisémites dont on a été victime ou témoin sont signalés. Il peut s'agir de voies de fait et d'insultes, de graffitis, de posts et de commentaires. La FSCI prend ensuite des contacts et effectue des recherches pour vérifier si l'incident a pu se passer tel qu'il a été décrit et s'il est réellement de nature antisémite. Le cas échéant, elle s'assure aussi de la crédibilité des témoins et des personnes impliquées. Ce n'est qu'une fois ces points vérifiés que l'occurrence est portée sur la liste des incidents antisémites de l'année concernée.

Monitoring des médias : La FSCI effectue aussi un monitoring des médias et recense ainsi les incidents antisémites dont ont parlé les médias.

Recherches sur Internet : Sur Internet, sur les réseaux sociaux ainsi que dans les colonnes de commentaires des journaux en ligne, la FSCI effectue des recherches afin de repérer les incidents antisémites. La nature d'Internet est telle qu'il est impossible d'observer la totalité des plateformes de réseaux sociaux et des sites dans l'espoir de recenser tous les incidents. Néanmoins, cette approche adoptée durant toute l'année sous revue permet d'obtenir une évaluation fiable des déclencheurs d'incidents, de l'état d'esprit général et notamment des auteurs et autrices ainsi que des narrations dont ils usent typiquement pour alimenter les propos antisémites que l'on trouve dans les médias numériques de Suisse.



11.2.2 Démarche de la recherche en ligne

En ce qui concerne le monitoring sur Internet et les médias sociaux, il est procédé comme suit :

Twitter et Facebook : observation de quelque 60 profils sur lesquels ont été régulièrement postés des contenus antisémites par le passé. Il y a toujours une légère fluctuation, d'une part parce que certains profils sont supprimés, et d'autre part parce que de nouveaux profils sont découverts et intégrés dans le monitoring.

Colonnes de commentaires en ligne des médias : observation des colonnes de commentaires aux articles susceptibles de déclencher des réactions antisémites en raison du sujet traité. Les sujets vont de la vie juive en Suisse au conflit du Proche-Orient en passant par certaines personnalités juives connues ou les comptes rendus sur des incidents antisémites majeurs en Suisse et à l'étranger.

Telegram : depuis mai 2020, la FSCI observe une bonne douzaine de groupes Telegram gravitant autour de ceux qu'on appelle les « rebelles du corona » et autres groupements opposés aux mesures de lutte contre la pandémie.

Sites Internet : la FSCI surveille certains sites Internet qui, par le passé, ont été signalés pour leurs contenus antisémites ou dont on sait depuis longtemps qu'ils publient des contenus antisémites.

Autres plateformes telles qu'Instagram ou Tiktok : les incidents antisémites se multiplient également sur ces plateformes. Il est toutefois difficile de les intégrer dans le monitoring car ils nécessitent des démarches de monitoring différentes. Comme on y trouve exclusivement des vidéos, il est malaisé de les localiser géographiquement et de garantir qu'elles ont un rapport avec la Suisse. En conséquence, les incidents répertoriés en lien avec ces plateformes proviennent le plus souvent de signalements.

À propos du monitoring en ligne, le principe est le suivant : plus on cherche, plus on trouve. Les chiffres tirés de ce monitoring et présentés dans ce rapport permettent cependant d'effectuer une analyse qualitative, de reconnaître certaines tendances et de se faire une idée de l'atmosphère. L'observation des mêmes groupes et profils au moyen d'un investissement en ressources sensiblement égal permet de comparer les résultats d'une année sur l'autre.

11.2.3 Délimitation géographique

Dans ce rapport sont recensés les incidents antisémites qui se sont produits en Suisse allemande, italienne et rhéto-romane en 2021. Ceux de la Suisse romande sont comptabilisés par la « Coordination intercommunautaire contre l'antisémitisme et la diffamation » (CICAD). Les incidents mentionnés dans le rapport se sont obligatoirement produits en Suisse ou y ont déployé leurs effets. S'agissant d'Internet, sont recensés les cas dans lesquels l'auteur-e ou le destinataire d'un post est domicilié en Suisse ainsi que ceux où l'exploitant du site est une organisation suisse.

11.2.4 Comportement de signalement

La grande difficulté à laquelle se heurte tout rapport sur l'antisémitisme ou sur toute autre infraction est que seuls sont pris en compte les cas effectivement signalés ou dont on a eu connaissance par d'autres voies. Il faut sans doute admettre qu'en Suisse également, il existe un nombre élevé de cas n'ayant fait l'objet ni d'un signalement ni d'une plainte pénale. Cela peut tenir à diverses raisons : parfois la victime a le sentiment qu'il ne lui servira à rien de signaler la chose ou de déposer plainte, parfois l'auteur ou l'autrice est un collègue ou une camarade de classe et la victime ne veut pas envenimer une situation personnelle déjà détériorée.



Le nombre des incidents non signalés n'est donc, à l'évidence, guère facile à évaluer. Mais l'étude « Erfahrungen und Wahrnehmungen von Antisemitismus unter Jüdinnen und Juden in der Schweiz » (Expériences et perceptions de l'antisémitisme parmi les juives et juifs de Suisse), publiée à l'été 2020 par la Haute école des sciences appliquées de Zurich (ZHAW), donne quelques éclaircissements sur ce chiffre noir.

Ainsi, les victimes finissent souvent par conclure qu'il ne sert à rien de signaler un incident à la police ou à des organisations spécialisées comme la FSCI, que ce soit en raison de l'effort à fournir, des conséquences ou pour d'autres raisons. Il est inquiétant de constater qu'il est souvent question de harcèlement verbal et d'insultes dans les lieux publics, mais aussi sur le lieu de travail. C'est pourquoi la FSCI s'efforce de convaincre les membres de la communauté juive de lui signaler les incidents antisémites, afin de se faire une idée aussi complète que possible de la situation.

11.2.5 Définitions : antisémitisme, antisionisme, critique envers l'État d'Israël

Antisémitisme

Définition de l'IHRA

La FSCI reprend la définition de l'antisémitisme ainsi que les exemples qu'en donne l'Alliance internationale pour la mémoire de l'Holocauste (International Holocaust Remembrance Alliance IHRA) et que reconnaissent également la plupart des États européens et des organisations juives d'Europe : « L'antisémitisme est une certaine perception des juifs qui peut se manifester par une haine à leur égard. Les manifestations rhétoriques et physiques de l'antisémitisme visent des individus juifs ou non et/ou leurs biens, leurs institutions communautaires et leurs lieux de culte. »

Exemples illustratifs :

- l'appel au meurtre ou à l'agression de juifs, la participation à ces agissements ou leur justification au nom d'une idéologie radicale ou d'une vision extrémiste de la religion ;
- la fabrication d'affirmations fallacieuses, déshumanisantes, diabolisantes ou stéréotypées sur les juifs ou le pouvoir des juifs en tant que collectif comme notamment – mais pas uniquement – le mythe d'une conspiration juive ou d'un contrôle des médias, de l'économie, des pouvoirs publics ou d'autres institutions par les juifs ;
- le reproche fait au peuple juif dans son ensemble d'être responsable de crimes, réels ou imaginaires, commis par un seul individu ou groupe juif, ou même d'actes commis par des personnes non juives ;
- la négation des faits, de l'ampleur, des procédés (comme les chambres à gaz) ou du caractère intentionnel du génocide du peuple juif perpétré par l'Allemagne nationale-socialiste et ses soutiens et complices pendant la Seconde Guerre mondiale (Shoah) ;
- le reproche fait au peuple juif ou à l'État d'Israël d'avoir inventé ou exagéré l'Holocauste ;
- le reproche fait aux citoyens juifs de servir davantage Israël ou les priorités supposées des juifs à l'échelle mondiale que les intérêts de leur propre pays ;
- le refus du droit à l'autodétermination du peuple juif, en affirmant par exemple que l'existence de l'État d'Israël est le fruit d'une entreprise raciste ;
- l'idée selon laquelle les juifs seraient collectivement responsables des actions de l'État d'Israël.



Reconnaissance de la définition de l'IHRA en Suisse

La définition de l'antisémitisme de l'IHRA est aujourd'hui reconnue et appliquée par 30 États ainsi que diverses villes et organisations. L'IHRA, à laquelle la Suisse est également affiliée, a adopté cette définition en 2016. En 2017, le Parlement européen a appelé ses États membres à la reprendre.

En réponse à une motion du conseiller aux États Paul Rechsteiner, le Conseil fédéral a publié son rapport sur la définition de l'antisémitisme de l'IHRA en juin 2021 : il y reconnaît la valeur et la pertinence pratique de la définition opérationnelle de l'IHRA, juridiquement non contraignante. Par ailleurs, il souligne que cette définition doit être interprétée en fonction du contexte dans lequel elle sera appliquée. Par conséquent, tous les acteurs gouvernementaux et non gouvernementaux impliqués sont invités à approfondir leur connaissance de la définition opérationnelle et à participer au débat qui s'ensuivra.

Jusqu'à présent, certains grands partis politiques de Suisse ont officiellement reconnu la définition de l'IHRA : le parti socialiste suisse PS en mai 2019, le parti radical-démocratique PRD en septembre 2021 et les Vert'libéraux PVL en novembre 2021.

Symboles

La FSCI considère comme antisémites les symboles nationaux-socialistes peints ou sprayés, tels que la croix gammée ou les runes SS, uniquement lorsque leur utilisation a un lien direct ou indirect avec des personnes ou des institutions juives. Ils doivent donc être considérés comme antijuifs s'ils sont placés directement sur des synagogues ou sur les bâtiments d'institutions juives, s'ils sont associés à des symboles juifs, dans le cas où leur contexte l'indique indirectement.

Critique envers l'État d'Israël

La critique de l'État d'Israël ou de sa politique n'est pas en soi antisémite aussi longtemps qu'elle est formulée comme l'est la critique envers d'autres États. Elle l'est, en revanche, dès lors...

- qu'on utilise deux poids deux mesures et qu'on exige d'Israël un comportement qui n'est ni attendu ni requis d'aucun autre pays démocratique ;
- qu'« Israéliens » et « juifs » sont pris comme des synonymes ;
- que sont utilisés des symboles et des images associés à l'antisémitisme classique pour représenter ou caractériser Israël ou les Israéliens et Israéliennes (par exemple, l'affirmation que les juifs ont tué Jésus ou les meurtres rituels) ;
- que la politique actuelle d'Israël est comparée à la politique du Troisième Reich.

Antisionisme

On entend par antisionisme le rejet du mouvement national juif (sionisme). Les motifs et les justifications des antisionistes sont multiples et ne relèvent pas de partis ou d'idéologies spécifiques. Refuser l'idéologie sioniste n'est pas un acte antisémite en soi. Le fait est cependant que l'antisionisme est souvent une forme d'antisémitisme qui ne dit pas son nom. Parler d'une « presse sous contrôle sioniste » rend par exemple l'antisémitisme beaucoup moins palpable que parler d'une « presse contrôlée par les juifs ». Dire « Je n'ai rien contre les juifs, mais je déteste les sionistes » est de la même veine et remplit la même fonction. Tant que sont appliqués aux « sionistes » les stéréotypes antisémites classiques associés aux juifs, il est relativement facile de démasquer la supercherie. Nombreux sont toutefois les cas où il est nécessaire de déterminer avec soin si, oui ou non, certaines affirmations relèvent de l'anti-



sémitisme. On peut, par exemple, vérifier que la personne en question n'a pas déjà tenu des propos manifestement antisémites par le passé.

11.2.6 Incidents, cas limites et catégories (accompagnés d'exemples illustratifs)

Répartition des signalements reçus ou du matériel recherché :

Incidents : cas manifestes d'antisémitisme.

Cas limites : occurrences ne permettant pas de déterminer avec certitude si elles relèvent ou non de l'antisémitisme ; ou cas ouverts à différentes interprétations. Ils ne sont donc pas comptabilisés comme incidents.

Cas sans lien avec l'antisémitisme et donc non comptabilisés dans la statistique.

Les **incidents** sont classés selon les catégories de contenu suivantes :

Antisémitisme général : ce sont en l'occurrence des stéréotypes antisémites classiques, du genre les juifs sont cupides, les juifs règnent sur les banques et les médias ou le judaïsme est la religion du diable.

Négation et banalisation de la Shoah : Dans cette catégorie entrent la négation de la Shoah (Holocauste) ainsi que sa banalisation et le fait de la réduire à un phénomène insignifiant.

Antisémitisme en rapport avec Israël : Forme d'antisémitisme établissant un lien avec l'État hébreu (cf. chapitre précédent « Critique envers l'État d'Israël », p. 32).

Théories du complot antisémites contemporaines : Dans cette catégorie entrent les théories complotistes allant au-delà du classique « les juifs dominent le monde » et s'étant développées avec une véhémence particulière ces derniers temps. Exemple : « La famille

Rothschild et l'homme d'affaires George Soros portent la responsabilité de l'afflux de réfugiés qui vise à une transformation ethnique de l'Europe ainsi qu'à l'établissement en son sein d'une « race métissée négroïde » à la botte des magnats juifs de la finance. » Ou : « Les juifs ont inventé le coronavirus afin de pouvoir, grâce aux vaccinations, stériliser ou tuer les gens. »

À ces catégories s'ajoutent celles concernant la forme de l'incident (dites catégories de forme) : voies de fait, insultes, propos, postures, déprédations, graffitis, affiches/banderoles et caricatures.

Voies de fait (VF) : Violences à l'encontre de juifs ou de personnes prises pour des juifs, perpétrées pour des motifs antisémites.

Insultes (Ins.) : Insultes antisémites adressées à des juifs ou à des personnes prises pour des juifs. Exemples : « sale juif », « va te faire gazer » ou « dommage qu'Hitler t'ait raté ».

Propos (Prop.) : Propos à contenu antisémite n'ayant pas été adressés directement à une personne déterminée.

Postures (Post.) : Démonstration publique d'idées antisémites, par exemple dans le cadre de manifestations, ou salut hitlérien adressé à des personnes juives.

Déprédations (Dép.) : Dégâts occasionnés à des synagogues, à des institutions juives, à des cimetières juifs ou à des commerces tenus par des juifs, lorsqu'il est évident qu'ils ont été commis pour des motifs antisémites.

Graffiti (Graf.) : Graffitis, barbouillages et autocollants de contenu clairement antisémite.

Affiches/banderoles (A/B) : Affiches et banderoles déployées dans l'espace public, dont le contenu est clairement antisémite.

Caricatures (Car.) : Caricatures inspirées de stéréotypes antisémites rappelant souvent par leur style les caricatures antisémites de la première moitié du XX^e siècle.



Pour certaines catégories de forme (insultes, propos et caricatures) sont créés des sous-groupes supplémentaires : actes, envois ou cas en ligne.

Actes (A) : Tout ce qui est en interaction avec des personnes ou des bâtiments.

Envois (E) : Tout ce qui est envoyé à quelqu'un, à savoir lettres, colis, e-mails, SMS, etc.

En ligne (L) : Tout ce qui se trouve dans l'espace numérique/sur Internet, à savoir tout ce qui a été relevé sur des sites Internet, dans les colonnes de commentaires des journaux en ligne et sur les réseaux sociaux tels que Facebook, Twitter ou Telegram.

Un incident ne peut appartenir qu'à une seule catégorie de forme. Toute double entrée est donc exclue. Un incident pouvant relever de plusieurs catégories est toujours attribué à la plus grave des catégories entrant en ligne de compte. Ainsi les déprédations priment les graffitis et les voies de fait les insultes.

Exemples éclairant les catégories de forme :

Voies de fait : Quatre jeunes jettent un pot de yogourt plein dans le dos d'un homme juif (portant une kippa).

Insultes : Un homme voit une femme juive dans la rue, crache par terre, fait le salut hitlérien et crie : « Ihr huere Scheissjude » (putain de juive). Il crache ensuite à nouveau par terre et continue son chemin.

Propos : En mars, dans la salle de pause d'une entreprise, plusieurs membres du personnel se moquent des juifs et font des déclarations antisémites. Ils ne savent pas que l'un des collaborateurs présents est juif.

Postures : Une conférence publique sur les religions contient non seulement diverses théories obscures, mais aussi diverses déclarations antisémites et théories du complot antisémites.

Déprédations : (Exemple plus ancien, car aucune déprédation n'a été signalée en 2022.) Des propos antisémites et une croix gammée sont gravés à l'aide d'un objet tranchant sur la porte d'entrée de la synagogue de Bienne.

Graffitis : Sur un pont de Bâle, un graffiti est dessiné, avec la phrase « Kein Jude in Schwez » (sic !) voulant dire « Pas de juifs en Suisse », une croix gammée et des runes SS.



Affiches/banderoles : Au parc Belvoir à Zurich, on découvre une affiche qui met en garde contre le « jewish-capitalist New World Order » (nouvel ordre mondial capitaliste juif) et mentionne la « Replacement Theory » (théorie du remplacement).



Caricatures antisémites : Un dessin a été posté sur Facebook accusant les juifs d'être responsables des attentats terroristes du 11 septembre 2001. Les hommes représentés sont tous dessinés dans le style de caricatures antisémites classiques.



Les incidents enregistrés (dans le monde analogique et en ligne) sont divisés en quatre catégories : antisémitisme général (308 incidents), négation ou banalisation de la Shoah (46), antisémitisme en lien avec Israël (58) et théories du complot antisémites contemporaines (498).

Par le passé, les incidents antisémites avaient souvent lieu de manière groupée, en raison de ce que l'on appelle des « déclencheurs ». Les déclencheurs sont des événements internationaux ou nationaux, ou des articles de presse à ce sujet, qui entraînent un nombre élevé d'incidents antisémites sur une période limitée (généralement quelques jours). La pandémie de coronavirus, la guerre en Ukraine ainsi que la surveillance des groupes Telegram ont changé la donne. Il y a désormais deux déclencheurs ayant un effet à long terme le (« coronavirus » et la « guerre en Ukraine ») qui, directement ou indirectement, entraînent constamment des incidents antisémites. De ce fait, la part des théories du complot antisémites contemporaines dans les incidents en ligne a encore augmenté, passant de 51% en 2021 à 57% en 2022.

La majeure partie des incidents observés et signalés proviennent du service de messagerie Telegram (75%), ce qui représente une forte augmentation par rapport à 2021 (61%). Le service de messages brefs Twitter ne représente plus que 17% des incidents (2021 : 28%). La part de Facebook (5,5%) est restée à peu près la même et celle des colonnes de commentaires des médias en ligne (1,7%) a été très minime. Cela s'explique d'une part par le fait que Telegram ne supprime presque aucun propos, même lorsque les déclarations faites contiennent des discours de haine. D'autre part, en Suisse – comme dans d'autres pays – s'est formée une subculture hostile à l'État et à la société, adepte des théories du complot, qui s'appuie principalement sur Telegram pour échanger. Dans ce contexte, de nombreuses théories du complot à contenu antisémite sont partagées.

11.3 Résumé des incidents et analyse du rapport sur l'antisémitisme 2022 en Suisse alémanique, italienne et rhéto-romane

Au cours de l'année sous revue, la FSCI a enregistré 57 incidents antisémites en Suisse alémanique, italienne et rhéto-romane (uniquement dans le monde analogique). Cela représente une légère augmentation par rapport à l'année précédente (2021 : 53). Parmi ces incidents, il y a eu 1 voie de fait, 16 insultes et 9 graffitis. En ligne, en particulier sur les médias sociaux et dans les colonnes de commentaires des médias, 853 incidents ont été enregistrés (augmentation d'environ 6%). Au total, cela fait 910 incidents signalés et observés au cours de la période sous revue (2021 : 859).



Avec le début de la pandémie de coronavirus en 2020, un milieu actif d'opposants aux mesures s'est développé en Suisse. Dans les précédents rapports sur l'antisémitisme, ceux-ci étaient encore qualifiés de « rebelles du corona ». Mais très tôt, pour de nombreux membres, il a aussi été question d'autre chose que des mesures contre le coronavirus. Ils ont défendu et diffusé les théories du complot les plus diverses en lien avec différents domaines. Avec le début de la guerre menée par la Russie en Ukraine le 24 février 2022, des éléments supplémentaires issus de la propagande russe sont venus s'ajouter et la priorité est passée du « coronavirus » à l'« Ukraine ». Ces personnes ne se sont toutefois pas intéressées à un nouveau sujet car elles avaient besoin d'un thème de remplacement après la fin des mesures liées au coronavirus. Dans leur imaginaire, ces thèmes tels que le coronavirus, la guerre en Ukraine, etc., et les théories qui s'y rapportent sont tous liés. Pour faire simple, il s'agit d'une grande lutte du mal contre le bien. D'un côté, il y a les satanistes pédophiles qui veulent opprimer le monde et faire diminuer la population. De l'autre, il y a les hommes pieux comme Trump et Poutine qui luttent pour la liberté et la protection des enfants.

Les incidents antisémites dans les groupes Telegram observés, qui appartiennent tous à cette nouvelle subculture, n'ont cessé d'augmenter au cours des trois dernières années. La proportion d'incidents sur les groupes Telegram dans le nombre total d'incidents en ligne a également considérablement augmenté. Alors que ce chiffre était de 61% en 2021, il a atteint 75% en 2022. Le nombre absolu d'incidents sur Telegram a également augmenté de manière constante et massive, passant de 135 en 2020 à 445 en 2021, puis à 640 en 2022.

Les personnes qui évoluent dans ce milieu n'ont pas toutes des préjugés ou des idées clairement antisémites. On constate toutefois que, contrairement à ce qui était le cas les

deux années précédentes, il n'y a pratiquement plus d'opposition aux posts antisémites – même lorsqu'il s'agit d'un antisémitisme flagrant. Il peut y avoir plusieurs explications à cela. D'une part, il se pourrait que l'antisémitisme soit désormais toléré dans ce milieu. D'autre part, cela peut venir du fait que, chez ces personnes, le concept de liberté d'expression est extrêmement large. Par conséquent, celle-ci inclut également les discours de haine.

Les incidents les plus graves survenus en 2022 ont été les suivants :

- En février à Zurich, un homme juif (portant une kippa) se fait jeter un pot de yogourt plein dans le dos par quatre jeunes.
- En février, un homme voit une femme juive dans une rue de Zurich, crache par terre, fait le salut hitlérien et crie : « Ihr huere Scheissjude » (putain de juive). Il crache ensuite à nouveau par terre et continue son chemin.
- Un soir d'avril, après le shabbat, des clients d'un hôtel de Davos, reconnaissables à leurs vêtements comme étant des juifs orthodoxes, se trouvent devant l'entrée de l'hôtel. Un groupe d'environ six jeunes hommes passe, ils crient « Heil Hitler » et « Die Juden gehören in die Gaskammer » (La place des juifs est dans une chambre à gaz).
- En juin, un élève dit à un autre élève juif d'une école du canton de Zurich : « Hitler hätte alle Juden umbringen sollen » (Hitler aurait dû tuer tous les juifs). Des images d'Hitler et de croix gammée sont également souvent postées dans le chat de la classe.





Fédération suisse des communautés israélites FSCI

Gotthardstrasse 65
Case postale
8027 Zurich

+41 43 305 07 77
info@swissjews.ch

swissjews.ch



Fondation contre le racisme et l'antisémitisme GRA

Case postale
8027 Zurich

+41 58 666 89 66
infogra@gra.ch

gra.ch

Impressum

Éditrices : Fédération suisse des communautés
israélites FSCI et Fondation contre le racisme
et l'antisémitisme GRA, Zurich 2023.

Conception graphique : SolitaireDesign

Le rapport peut être gratuitement téléchargé
au format PDF sur www.antisemitisme.ch